



Version 1^{er} septembre 2024

Copropriété BBC – Mission de maîtrise d’œuvre – Phase étude

FORMULAIRE D’ENGAGEMENT DU MAÎTRE D’ŒUVRE

Nom de la copropriété - Nombre de bâtiment(s) (au sens de la réglementation thermique)

Adresse de la copropriété :

N° de la voie Nom de la voie

Code postal Commune

Nom de(s) maître(s) d’œuvre

Certifie :

- Avoir pris connaissance du règlement de la subvention Mon Projet Renov – Mission de maîtrise d’œuvre Copropriété BBC – 1^{er} septembre 2024.
- Que sa **qualification** et sa proposition répondent aux exigences du règlement sus-cité.

D’autres prestations peuvent être nécessaires pour le bon accomplissement de la mission ou peuvent être proposées en complément :

- Une mission de renégociation des contrats de fourniture d’énergie
- Une étude de faisabilité d’énergie renouvelable
- Une étude d’opportunité de valorisation foncière
- Autre (précisez) :

S’engage à :

- Réaliser une étude** dont le contenu sera **conforme aux exigences** et aux prestations listées dans le règlement de Nantes Métropole.
- Réaliser une étude correspondant aux programmes de travaux proposés durant la phase audit. En l’absence d’audit conforme aux exigences de Nantes Métropole, le maître d’œuvre s’engage à réaliser une étude thermique pour chercher un scénario BBC ou un scénario alternatif éligible aux aides travaux après validation de Nantes Métropole.
- Réaliser des **programmes de travaux cohérents et équitables** envers l’ensemble des copropriétaires et éligibles aux aides travaux de Nantes Métropole et recenser les travaux privatifs.
- Répondre aux exigences du processus de **certification** choisi par le syndicat des copropriétaires.
- Participer aux quatre réunions** : réunion de lancement, réunion préparatoire, réunion d’information et AG.
- Faire figurer le logo de Nantes Métropole avec la mention « étude ayant bénéficié d’un soutien financier de Nantes Métropole » sur les documents produits.
- Informers Nantes Métropole et son opérateur** (Citémétrie) de l’avancement de l’étude.
- Réaliser les démarches administratives (étude de faisabilité urbanistique, demande de PC, DP).
- Fournir l’ensemble des livrables : comptes-rendus de réunion, étude thermique, rapports et autres documents produits dans le cadre de l’étude.

Fait à <input type="text"/> , le <input type="text"/>	COÛT ÉTUDE - MOE	
	<input type="text"/> € HT	<input type="text"/> € TTC
	COÛT OPTION	
	<input type="text"/> € HT	<input type="text"/> € TTC
Signature(s) et tampon de l’entreprise		